

Comité 21

Les territoires, enjeux et agents de la transition écologique

Le plan de route pour développement durable (et donc pour la transition écologique) a été adopté par les Nations unies, refusant l'expansion du modèle économique actuel. L'action a été largement engagée, sur toute la planète, par les villes et les territoires, par les entreprises et les divers acteurs de la société civile.

Cette action «incrémentale» apparaît insuffisante face aux urgences : un changement qualitatif est nécessaire.

Bettina Laville

Présidente du Comité 21

«**cet agenda constitue en quelque sorte un instrument assurantiel de management global du risque**»

Les risques que prennent la planète et ses habitants en poursuivant, «*Business as Usual*», l'expansion du modèle socio-économique actuel, ont été reconnus il y a trois ans par les Nations Unies lorsqu'a été adopté

l'«*Agenda 2030*». La communauté internationale ne s'est cependant pas contentée de cette reconnaissance – ce qui est déjà en soi une petite révolution – : elle a décidé d'un véritable «*programme transformatif*» pour les quinze ans à venir, à travers **17 «objectifs de développement durable»** (les ODD), **déclinés en 169 cibles**. «*Transformer notre monde*» est d'ailleurs le nom de cet agenda, que chaque pays est invité à mettre en œuvre sur son territoire, avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Cet agenda constitue en quelque sorte un instrument assurantiel de «management global du risque», pour reprendre l'intitulé de la revue *Préventique*. Mais, il est évident que la transformation souhaitée prendra beaucoup plus que quinze ans pour la mener au bout. En même temps, quinze ans constituent déjà un horizon «limite» en regard des exigences de transformation formulées par le Giec. Dès lors se pose la question du rythme et du contenu de la transition écologique nécessaire pour y arriver.

La transition écologique à l'œuvre dans les villes et les territoires

Observons d'abord que certains acteurs estiment, sans doute en partie avec raison, que «la transformation est déjà là», comme en témoignent les innombrables «démarches de développement durable», mises en œuvre, à tous les niveaux de la planète, par une multitude de parties prenantes : responsabilité sociétale des entreprises et des organisations ; démarches territoriales (agendas 21 locaux, plans climat-énergie territoriaux, mobilité, observatoires et indicateurs...) ; systèmes de management, d'audit et d'évaluation environnementale ; *process* de production durable ; Amap et circuits courts ; nouvelles pratiques de consommation ; recherche et développement, notamment social ; commande publique ; circuits d'information, d'éducation et de formation ; instances de dialogue et de concertation ; labellisation et concours ; mécénat...

Dans les villes, où plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement et 70 % de l'humanité en 2050, les évolutions en cours sur la gouvernance, sur l'organisation du travail, sur l'innovation sociale, sur les mobilités, sur le logement, sur l'énergie, sur la biodiversité... sont aujourd'hui des réalités tangibles, car les villes constituent l'échelle où les solutions les plus créatives, notamment technologiques, s'expérimentent et se développent. Elle propose un changement radical de la pensée urbaine, lié à une vision globale et concertée des politiques publiques.¹⁵

L'étape strasbourgeoise du Tour de France des ODD Grand-Est, le 27 septembre 2018.



Photo: Jeanne Dorcklé - Strasbourg Euro-métropole

Cette approche récuse toute normalisation. « La ville durable ne se décrète pas, elle se construit », en fonction du contexte urbain, géographique et historique, et en prenant en compte des dynamiques locales : compacité, mixité sociale et fonctionnelle, gestion économe de l'énergie et des ressources, participation des habitants, maîtrise de la mobilité, autosuffisance alimentaire...

Dans les territoires, tout comme dans les villes, ont également été initiés des chemins de transition vers un développement durable au niveau de leurs différentes échelles, notamment sous la forme des « agendas 21 » locaux, qui se sont multipliés depuis 20 ans, en France, sous des formes diverses. Ils ont renouvelé les politiques publiques locales en apportant de la transversalité et de la cohérence.

L'avènement des ODD va permettre de conforter et poursuivre ces acquis, notamment en arrimant les territoires à la planète et en reliant chaque action locale aux enjeux internationaux, comme le changement climatique ou la biodiversité.

Dans certains territoires, il faut d'ailleurs noter la présence d'acteurs déjà dédiés au développement durable : agences régionales de l'énergie et de l'environnement des régions ; responsables développement durable des départements, des entreprises (C3D, Global Compact, EPE) et des établissements d'enseignement et de recherche ; ONG et fondations spécialisées (Comité 21 et ses deux antennes Pays-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine, Orée, WWF France...).

Afin d'accompagner ce mouvement, le Comité 21 a justement lancé en 2017 un « Tour de France des objectifs de développement durable ». Il propose aux parties prenantes du territoire, en liaison avec d'autres acteurs locaux, de se

rencontrer, de découvrir l'Agenda 2030, d'échanger pour trouver comment intégrer les ODD dans les stratégies de développement local, d'étudier quels partenariats nouer pour renforcer l'efficacité et la pérennité des actions, voire de créer de véritables communautés régionales des ODD et de mettre en place des plateformes territoriales dédiées, et au final de **faire des territoires les leviers de la transformation socio-économique à laquelle aspirent nos sociétés**, notamment les plus fragiles d'entre elles. Quatre étapes issues de cette initiative ont déjà eu lieu et d'autres vont se poursuivre.

Le défi de l'accélération et de la révolution digitale

Cependant, si cette transition « incrémentale » est bien à l'œuvre aujourd'hui et produit progressivement ses effets, le débat politique de ces dernières semaines sur le rythme de la transition nous révèle que certains acteurs estiment qu'elle s'avère insatisfaisante et incertaine face à l'« anthropocène », et compte tenu des urgences et de l'accélération des phénomènes. Le récent rapport spécial du Giec sur le réchauffement climatique va dans ce sens en affirmant que « *Ne pas dépasser 1,5 °C n'est pas impossible, mais cela demanderait des transitions sans précédent dans tous les aspects de la société.* »

En sus de l'accélération, cette alternative disruptive, non exclusive de l'incrémentale, découle sans doute aussi **des solutions issues de la quatrième révolution industrielle** dans laquelle nous sommes entrés : intelligence artificielle, *Big Data*, robotique, *Blockchain*, véhicules autonomes, impression 3D, NBIC, génomique, stockage de l'énergie, informatique quantique... et qui concerne, et concernera, la totalité de la population terrestre, sera d'une ampleur supérieure aux précédentes révolutions, et nous amènera à réinventer notre manière de consommer, de vivre, de travailler.

Mais, comme tout changement, cette transformation se heurte aux conservatismes, aux peurs, aux fossés générationnels, à l'individualisme, au populisme, à l'ampleur de la tâche aussi, dans un monde incertain... et ce d'autant plus durement qu'elle serait rapide, voire brutale. Et il faut par ailleurs veiller à ce que la révolution digitale n'entraîne aucune servitude et préserve démocratie et droits de l'homme.

Les territoires, notamment les plus reculés d'entre eux, sont donc les témoins et les acteurs de ces deux transitions complémentaires, qui ont chacune leurs avantages et leurs limites, mais qui sont dans tous les cas des remparts contre l'inertie. C'est pourquoi ils doivent pleinement participer à l'élaboration de la « feuille de route » nationale pour la mise en œuvre des ODD, animée par la Direction interministérielle au développement durable du ministère de la Transition écologique et solidaire, en concertation avec l'ensemble des acteurs. □

« **le Comité 21 a justement lancé en 2017 un "Tour de France des objectifs de développement durable"** »



15. Voir notamment le mouvement international des « villes en transition », créé en 2005 par Rob Hopkins.